



Eduquer à un usage raisonné d'Internet les élèves de 7/12 ans

publié le 13/01/2013 - mis à jour le 18/07/2018

Mutualisation animée par Bruno Blanchet, conseiller pédagogique

Descriptif :

L'atelier de mutualisation animé par Bruno Blanchet lors des "Rencontres autour du numérique" le 12 décembre 2012.

Sommaire :

- Interdire ou apprendre ?
- Quel équipement des familles pour internet ?
- Principaux usages d'Internet par les enfants
- Accompagné ou pas ?



Constat : La grande majorité des familles sont connectées, mais certaines ne sont pas prêtes à déterminer les limites et le cadre à mettre en place pour l'usage d'Internet.

● Interdire ou apprendre ?

Certaines personnes ont choisi la solution d'interdire Internet à leurs enfants. Il est probable que ces enfants chercheront à transgresser l'interdit et ils le feront alors sans accompagnement. J'opte pour ma part pour l'accompagnement et l'apprentissage de l'usage d'Internet.

Intervention d'un enseignant de collège : le manque de discernement des élèves lors de leurs recherches nous à mené à imposer aux 6è dans un premier temps l'usage du dictionnaire, de l'encyclopédie, d'"e-sidoc", et si ces recherches ne donnent rien, l'usage d'Internet est alors autorisé. Sans cela, les élèves se perdent.

● Quel équipement des familles pour internet ?

L'accès à Internet aujourd'hui ne se fait plus uniquement à l'aide d'un ordinateur. Les téléphones mobiles, les tablettes, les consoles de jeux servent de plus en plus à se connecter au net. Le passage du CM2 à la sixième devient l'occasion d'offrir un smartphone, une tablette. À partir de là, la connexion de l'enfant se fait isolé dans sa chambre ou ailleurs, sans accompagnement et sans contrôle des parents.

Intervention d'une enseignante de collège : les parents ne se rendent pas compte qu'une tablette par exemple ne sert pas qu'à jouer et que l'accès à Internet y est très facile. Tous les ans nous organisons une rencontre ouverte aux familles autour de la sécurité sur Internet et il y a très peu de participants. Ceux qui viennent sont souvent déjà sensibilisés. Ce qui fonctionne mieux, c'est d'en parler quand un élève à un problème sur Internet, suite à un rendez-vous accepté, à une mauvaise rencontre sur un tchat...

Plus le temps passe et plus il est nécessaire de commencer cette formation à l'usage d'Internet tôt. Aujourd'hui, il faut commencer dès le cours élémentaire.

Intervention : Dans les familles, les écrans se multiplient, et plusieurs écrans sont connecté à Internet.

Il sera impossible d'aller contre ce mouvement, notre travail consiste à accompagner les enfants, pour éviter par exemple ce qui s'est produit récemment : [le suicide d'un adolescent ayant été filmé suite à une rencontre sur un tchat](#). L'interlocutrice l'a menacé de diffuser la vidéo. Le jeune n'a pas supporté le chantage.

● Principaux usages d'Internet par les enfants

- Jouer en ligne
- Regarder des vidéos, notamment les vidéos téléchargées par les parents. Il est donc nécessaire d'informer les élèves par rapport à la loi.
- Ecouter de la musique,
- Utiliser Facebook et sa messagerie instantanée. Les conditions d'utilisation de Facebook qui imposent d'avoir 13 ans ne sont pas connues par la plupart des élèves. Et l'usage qu'ils font parfois de Facebook pose vraiment des problèmes.

Intervention : Je suis animateur TICE et pour avoir fait des sondages dans différentes classes, je confirme que l'usage des réseaux sociaux sur les classes de Cm2 concerne à peu près les deux tiers des élèves.

Les enfants pour aller sur Facebook utilisent souvent le compte des parents. J'ai vu quelques élèves qui utilisent le compte de leurs parents avec le paramétrage des parents pour y aller en autonomie, pour faire des jeux. Ce faisant, le jeune a accès à l'ensemble des possibilités du compte des parents : publier des informations, entre en contact, modifier les paramètres de sécurité...

Intervention : les parents sont issus d'une génération qui n'a pas été formée ou informée. Certains sont donc moins prudents que les enfants eux-mêmes.

● Accompagné ou pas ?

Il est assez rare que les enfants soient accompagnés. La création d'un compte personnel avant 13 ans est souvent faite par le grand frère ou la grande sœur, un copain, ou les parents. Il est donc nécessaire de former les parents.

Témoignage : au début de l'entrée en 6ème c'est un bon moment, les parents sont alors réceptifs.

Il y a des soucis d'usurpation d'identité avec des comptes Facebook.

Selon les paramétrages de sécurité que cette personne a effectués ou pas, beaucoup d'informations peuvent être disponibles pour tout le monde.

Par défaut, lors de la création d'un compte Facebook, toutes les informations sont ouvertes. Il appartient à chacun de paramétrer son compte pour ne diffuser certaines informations qu'au cercle de ses amis et ne pas les laisser publiques. Dans mes interventions, je montre comment paramétrer la confidentialité d'un compte.

Et concernant les enfants, il faut donner un sens au mot "ami" utilisé dans Facebook. Qui je peux accepter, qui je connais et qui je ne connais pas. Les amis de mes amis ne sont pas nécessairement mes amis. Ils ne sont pas forcément "recommandables".

Echanges de pratiques :

▶ *Pour mes interventions sur ce sujet, j'utilise des faits d'actualités qui se sont déroulées relativement loin de chez nous : à l'étranger, au Canada...*

▶ *Moi je fais l'inverse. J'utilise des faits divers qui se sont produits le plus près possible, pour marquer les esprits.*

▶ *Pour ma part, j'ai l'impression que la tranche d'âge CM1 CM2 sixième est le moment où on peut peut-être les toucher de manière efficace. Après, c'est tard.*

Je crois que cette sensibilisation doit faire partie du projet d'établissement : il ne s'agit pas de faire simplement des

interventions ponctuelles.

Il faut aussi que l'intervenant soit crédible auprès des élèves, qu'il ne soit pas "ringard".

D'autre part il est préférable d'intervenir avec de petits groupes pour que les élèves puissent s'exprimer.

Tout est prétexte pour aborder les pratiques prudentes et citoyennes. Prenons par exemple le droit d'utilisation des images sur Internet.

On peut montrer aux élèves que pour prendre une image sur Internet il faut regarder la rubrique "crédits photos" du site, et si l'autorisation n'est pas explicitement donnée, contacter les concepteurs du site pour savoir si on a le droit de l'utiliser. Les élèves peuvent faire le courriel et on attend la réponse. Cela peut être fait dans chaque matière. Il arrive cependant qu'on n'ait pas de réponse.

Un autre point important concernant les images est la mise en ligne de photos de soi et des autres. Qui a le droit de mettre mon image sur Internet ? Il est important de faire s'interroger les élèves sur ces thématiques là.

On peut utiliser les animations [Vinz et Lou](#) pour aborder de nombreux sujets liés à la sécurité sur le Web. Ces animations sont aussi utilisables en 6ème et 5ème, ensuite ça ne "passe plus" avec les élèves.

J'invite les enfants à raconter à la maison ce qu'ils ont appris à l'école sur ces sujets.

Intervention d'un enseignant : nous avons eu des problèmes avec les caméras espions.

Effectivement c'est un problème qu'on rencontre de plus en plus. Ces appareils miniaturisés sont cachés dans les stylos, dans des lunettes, un pendentif, et permettent de filmer n'importe quoi sans être vu.

 [Prudence sur Internet](#) (PowerPoint de 54 ko)

Présentation utilisée le 12 décembre lors des Rencontres autour du numérique

Liens complémentaires

-  [L'étude "La diffusion des technologies de L'information et de la communication dans la société française" \(2011\)](#)
-  ["Toute ma vie sur Internet", reportage de Nicolas Combalbert](#)
-  [Ressources sur le site de l'inspection académique 79](#)
-  [Ressources de la CNIL](#)